

## Compte-rendu Comité Directeur

Toulouse, 8 & 9 novembre 2008

---

### Procès-verbaux

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur de juin 2008  
Le Comité Directeur approuve le compte rendu de juin 2008.

### QUESTIONS SPORTIVES

#### 1. Point sur l'actualité sportive et l'équipe de France (rapp. J. Lopez)

Jordi Lopez rappelle le nombre élevé des tournois à cadence lente et rapide joués en France, et les nombreuses normes obtenues par les joueurs et joueuses français.

- a. L'analyse des résultats des clubs français en Coupe d'Europe des Clubs amène le CD à demander à la Commission Technique d'étudier le conditionnement de l'aide fédérale à la participation aux compétitions européennes d'une partie des joueurs / joueuses ayant pris part au Top 16 ou au Top 12 féminin.
- b. De même, l'aide fédérale à l'entraînement pour les jeunes sera conditionnée à la participation à au moins une compétition internationale et le choix de la catégorie (éventuel surclassement) se fera en accord avec la Fédération. Les mesures concernant les jeunes seront étudiées par la Commission jeunes présidée par Bruno Jaouen, tout comme les modalités d'organisation des stages jeunes.

#### 2. Bilan de Pau (rapp. J.C. Moingt, L.Vérat)

Le Comité Directeur étudie le bilan financier de Pau.

#### 3. Organisation des compétitions fédérales, saison en cours et les suivantes. Le point sur les Championnats de France Jeunes et Adultes 2009 & 2010. (rapp. J.C Moingt, L. Verat)

- a. Un rappel d'ordre général est fait sur le contexte de la recherche d'une ville organisatrice des championnats de France.
- b. Concernant 2009, une ville avec laquelle les contacts étaient très avancés a renoncé à se porter candidate fin juillet, à cause du désaccord des partenaires institutionnels sur le montage financier. De ce fait, la fédération s'est trouvée dans l'impossibilité d'annoncer l'organisateur des championnats 2009 à la cérémonie de clôture de Pau.

**Après débat, le CD choisit pour 2009 la candidature de Nîmes, qui organisera donc le Championnat de France, du 10 au 22 août 2009.**

Par ailleurs, Jean-Claude Moingt remercie, au nom du Comité Directeur, Jean-Paul Touzé et la Ville de Belfort, pour les efforts accomplis en vue de l'organisation des Championnats de France en 2009.

- c. Les organisateurs des finales de la Coupe 2000 et de la Coupe Loubatière ne sont pas encore connus.

#### 4. Le statut des sportifs étrangers issus de l'Union (rapp. J. Pomian)

J. Pomian rappelle les dispositifs européens qui s'appliquent aux sportifs professionnels (libre circulation des travailleurs fixée par le Traité de Rome et confirmée par de nombreux arrêtés, dont le plus connu est l'arrêt Bosman). Ces dispositifs ne s'appliquent pas aux jeunes, ni aux sportifs amateurs. Or, sont considérés comme professionnels les sportifs liés à leur club par contrat et dont l'essentiel des revenus provient de la pratique de leur sport (et non de l'enseignement, par exemple). Par conséquent, en l'état actuel, la quasi-totalité des joueurs d'échecs peut être considérée comme amateur. La modification des règlements fédéraux ne semble pas nécessaire dans l'immédiat, mais la Commission Technique réfléchit à d'éventuelles propositions et la FFE consultera un spécialiste sur ce sujet. La FFE est également en contact étroit avec le service juridique du ministère sur ce dossier.

## VIE FÉDÉRALE

### 5. Le point sur l'année élective (rapp. J.C. Moingt & J. Pomian)

Joanna Pomian rappelle le calendrier électoral. Une rubrique « élections » sera affichée sur le site fédéral de manière à communiquer les informations institutionnelles.

Le Comité Directeur approuve ce calendrier, à savoir :

- Date limite du dépôt des candidatures : le 28 janvier
- Réunion de la Commission électorale : le 31 janvier
- Annonce des candidatures validées : début février.

### 6. Le point sur le début de la saison 2008-09 (rapp. L. Verat)

L. Vérat décrit l'organisation du travail au siège fédéral, permettant notamment un traitement très rapide de la prise des licences. Ceci est dû, entre autres, à l'implication du personnel et à une rationalisation du matériel de copie et d'impression, qui permet des gains de temps très significatifs.

### 7. Le point sur les relations avec le ministère de Sports (rapp. L. Verat)

L. Vérat et Jean-Claude Moingt détaillent les démarches en cours pour l'obtention du statut de fédération délégataire. Un dossier sera remis en novembre, une décision de Mr le Secrétaire d'Etat aux Sports, Bernard Laporte, étant attendue pour janvier 2009.

### 8. Le point sur les manifestations de début de saison (rapp. J-C Moingt)

Jean-Claude Moingt évoque l'importance de la présence de la FFE au Champs de Mars le 5 octobre, lors de la Fête du Sport organisée dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, et diffuse la vidéo réalisée par Europe-Echecs pour cette occasion.

### 9. Compte-rendu de la réunion des Présidents de Ligues (rapp. L. Battesti)

Léo Battesti souligne la qualité des échanges avec les présidents présents lors de la réunion des 20 et 21 septembre. Il note que l'articulation entre les Ligues et la FFE doit encore être améliorée car la mise en place de la politique fédérale reste inégale, ce qui entraîne des trop fortes disparités entre les Ligues.

En tant qu'organes déconcentrés, les Ligues ont un rôle capital à jouer dans le développement de la pratique du jeu.

### 10. Point sur les partenariats en cours (rapp. J-C Moingt)

Jean-Claude Moingt fait le point sur l'état actuel des partenariats, et sur les contacts en cours.

### 11. Le point sur le secteur jeunes (rapp. B. Jaouen)

Bruno Jaouen précise les axes de travail : la politique de détection des jeunes talents, la place des très jeunes catégories dans les championnats interclubs des jeunes et les règlements concernant les jeunes.

### 12. Les frais d'inscription aux championnats départementaux et Ligues (rapp. Jordi Lopez)

Ce point sera examiné lors du prochain Comité Directeur.

### 13. Nouveaux labels Club Formateur (rapp. E. Mensch)

Suite aux demandes parvenues à la Fédération, le label Club Formateur est attribué à Metz Fischer et au club de Condom.

Les labels sont maintenus jusqu'à la fin de la saison en cours, et seront ensuite réattribués lors du Comité Directeur d'automne 2009, pour 4 ans. Une procédure d'appel à candidatures sera mise en place.

**14. Secteur scolaire (rapp. L. Battesti & Ch. Bleuzen)**

Christian Bleuzen fait état des quelques difficultés d'organisation de la finale regroupée des championnats scolaires. Un travail est en cours pour trouver des solutions.

**15. Opération « École Ouverte » (rapp. J. Lopez)**

Jordi Lopez décrit les difficultés rencontrées par tous les partenaires, dont la FFE, pour rendre cette opération effective. Elles sont dues à la multiplicité d'acteurs institutionnels intervenants dans ce dispositif.

**16. Label Organisateur des « *Opens de promotion du jeu d'échecs* » (rapp. J.C. Moingt)**

Quatre nouveaux labels sont attribués aux Opens suivants : Le Festival du Conseil Général 54, l'Open de Cappelle-la-Grande, l'Open de Calvi, et l'Open du Mans.

Ont voté : Jean-Claude Moingt, Léo Battesti, Joanna Pomian, Serge Desmoulières, Christian Bernard et Jocelyne Wolfangel.

**17. Secteur féminin (rapp. J. Wolfangel)**

Le championnat de France féminin de parties rapides devient le « Trophée Roza Lallemand ». Il sera organisé en 2009 à Rennes.

**18. Propositions pour le fonctionnement de la DNA (rapp. J.C. Moingt)**

Dominique Dervieux devient Directeur Adjoint de la DNA. Dorénavant, la Fédération fournira le matériel informatique nécessaire aux arbitres lors des Championnats de France jeunes et adultes. Le Comité Directeur charge Sylvain Rivier de la mission de saisie des parties lors des Championnats de France jeunes et adultes.

**19. Coordination échecs à l'Académie de Créteil (rapp. J. Maufras)**

Jérôme Maufras décrit ses activités au sein de l'Académie de Créteil, ayant été détaché à plein temps afin de développer l'enseignement du jeu d'échecs dans les écoles de l'Académie.

**20. Convention Ligues - FFE (rapp. Ch. Bernard, J. Pomian)**

Ce point sera repris lors du prochain Comité Directeur.

**QUESTIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES****21. Le point financier sur le 2<sup>e</sup> quadrimestre 2008 (rapp. L. Verat, J. Boggio)**

L. Vérat et J. Boggio commentent le résultat à fin août 2008, ainsi que l'évolution des flux financiers. Ils soulignent que la Fédération est maintenant dotée d'indicateurs permettant de suivre de manière détaillée la gestion du budget et des finances fédérales.

**22. Dettes des clubs (rapp. J. Boggio)**

Les dettes des clubs ont fortement baissé à fin août 2008 et un système de relances est en place pour éviter un paiement trop tardif des licences suite à leur prise sur Internet. Le Comité Directeur félicite unanimement les salariés du siège fédéral pour la qualité de leur travail, notamment en ce qui concerne la gestion des licences.

**23. Le remboursement des frais (rapp. L. Verat, J. Boggio)**

Il est rappelé la nécessité d'une réservation des billets anticipée pour tous les déplacements effectués pour le compte de la Fédération (joueurs, arbitres, élus), de manière à bénéficier des tarifs les plus favorables. J. Boggio préparera pour le prochain Comité Directeur un système de calcul du remboursement des frais prenant en compte les tarifs SNCF majorés de 20%, ainsi que les cas particuliers.

**24. Subventions aux tournois scolaires** : modalités d'attribution (rapp. J. Pomian)

Il s'agit de moduler l'aide fédérale aux tournois scolaires. Sont concernés les tournois auxquels participent les scolaires ayant une licence B, et qui n'étaient pas licenciés avant ce tournoi à la Fédération. Est adopté le principe suivant :

- 1€ d'aide par participant pour les tournois de plus de 300 participants (limité à 1 000€)
- 0.75€ d'aide pour les tournois entre 200 et 299 participants,
- 0.50€ d'aide pour les tournois entre 100 et 199 participants,

Ces deux derniers cas ne s'appliquent pas aux tournois organisés dans une zone urbaine de plus de 100 000 habitants, l'objectif étant d'aider les tournois organisés dans les zones à faible densité.

**COMMUNICATION****25. Le point sur le Téléthon** (rapp. J. Pomian)

J. Pomian rappelle les modalités du partenariat avec l'AFM.

**QUESTIONS INTERNATIONALES**

Sans objet.

**QUESTIONS DIVERSES****Demande de subvention pour le Championnat de France de Blitz**

Le Comité Directeur attribue une aide de 1.500€ pour les Championnats de France de Blitz organisés par la Ligue d'Ile-de-France le 25 janvier 2009.

**Demande de subvention d'Europe-Echecs**

Dans le cadre des 50 ans d'Europe Echecs, de multiples événements ont été et seront organisés. Le Comité Directeur reconnaît l'importance d'Europe-Echecs dans le paysage échiquier français, et attribue une subvention exceptionnelle de 10 000 €, qui fera objet d'une convention spécifique. Celle-ci permettra de contribuer à l'organisation des « Grand-Prix / Circuit Espoir » de parties rapides, ainsi qu'au suivi vidéo des grands événements fédéraux et des compétitions internationales.

**La formation** (rapp. E. Mensch)

Etienne Mensch rappelle que les nouveaux stages (DIF, DAFFE, DEFFE) sont maintenant rentrés dans les mœurs. Une Commission d'équivalences des titres a été mise en place. Elle est composée des personnes suivantes : Jean-Claude Moingt, Etienne Mensch, Jordi Lopez, Bruno Jaouen, Anne Muller, Stephen Boyd, Jacky Dubois et Darko Anic. La Commission peut délivrer des équivalences sans ou sous condition de stage et / ou mémoire.

**Secteur Universitaire** (rapp. L.Chazeau)

Le Comité Directeur attribue l'organisation de la finale des Championnats de France universitaires les 11 et 12 avril à l'Université de Nice associée à Nice Alekhine.

**Renforcement de la CADE** (rapp. JC Moingt)

Lionel Maisonneuve devient suppléant de la CADE.

**Extension du rôle de la DNCG** (rapp. L.Vérat)

Le Comité Directeur donne mandat à la DNCG pour continuer les audits des clubs du Top16 et de la N1, et pour élargir son champ d'action aux ligues, ainsi qu'aux clubs qui présentent de très importantes disparités du nombre des licenciés d'une année sur l'autre.

Toutes les investigations de la DNCG sont toujours réalisées sur la base du volontariat des structures auditées.

Le Président : Jean-Claude Moingt